



*Communiqué de presse
Paris, le 17 novembre 2017*

Les services de l'État en Île-de-France primés pour leurs projets innovants !

Huit projets portés par les services déconcentrés franciliens ont récemment été primés au plan national. Cinq projets l'ont été au titre du fonds de modernisation des Directions départementales interministérielles (DDI) et trois au titre du fonds d'innovation RH.

« Ces récompenses prouvent le dynamisme de nos administrations et leur volonté de se moderniser continuellement pour mieux répondre aux attentes de nos concitoyens tout en facilitant le quotidien de ses agents » a souligné Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Cinq lauréats du fonds de modernisation des DDI en Île-de-France !

Le fonds de modernisation des DDI, qui vise à soutenir les projets innovants mis en œuvre par les DDI dans les domaines transverses (organisation, accueil, pratiques managériales, risques psychosociaux...), a récompensé cinq projets franciliens sur les neuf présentés.

Cette année, l'appel à projets portait sur les cinq thématiques suivantes :

- l'amélioration de la relation à l'utilisateur ;
- les pratiques managériales ;
- les démarches stratégiques ;
- la prévention des risques psychosociaux et la qualité de vie au travail ;
- les démarches de mutualisation.

Des lauréats aux thématiques variées et répartis sur l'ensemble du territoire francilien

- La Direction départementale de la protection des populations de Seine-et-Marne (77), dans le cadre de la thématique « Amélioration de la relation à l'utilisateur », va bénéficier d'un appui à la réalisation d'un *audit de suivi dans le cadre de la labellisation « Marianne »* en vue de maintenir sa démarche ;
- la Plateforme d'appui interministérielle à la gestion des ressources humaines (PFRH) a, dans le cadre de la thématique « Pratiques managériales », proposé un projet sur le *télétravail*. L'optique est d'appuyer la mise en œuvre du télétravail dans les directions départementales interministérielles franciliennes en préparant les structures à la transformation de leur mode de fonctionnement et en accompagnant les précurseurs dans la consolidation de leur démarche. Le recours à des conseils extérieurs permettra de structurer cet accompagnement (animation innovante de séance de travail, formation, ...)

- la Direction départementale de la cohésion sociale des Yvelines (78), a, dans le cadre de la thématique « Pratiques managériales », présenté un projet visant à ajuster l'organisation et le fonctionnement interne de la DDCS en s'appuyant sur un conseil externe pour accompagner cette démarche ;
- la Direction départementale de la cohésion sociale du Val-de-Marne (94), a, dans le cadre de la thématique « Prévention des risques psychosociaux et qualité de vie au travail », reçu un *appui à l'élaboration d'un plan d'amélioration de la qualité de vie au travail et de prévention des risques psychosociaux*. Ce plan vise à renforcer l'efficacité de la direction en développant la motivation et le sentiment d'identité collective, de bien-être et de stabilité des équipes ;
- la Direction départementale de la cohésion sociale de Seine-et-Marne (77), a, dans le cadre de la thématique « Démarches stratégiques », obtenu un appui à la réalisation d'un projet de service avec l'aide d'un conseil extérieur.

Trois lauréats du fonds d'innovation RH

Le fonds d'innovation RH a récompensé 52 projets au niveau national dont trois en Île-de-France, sur 166 candidats au total, soit 3 candidats sur 10.

La Plateforme d'appui interministérielle à la gestion des ressources humaines (PFRH) a été lauréate du fonds d'innovation RH 2017, pour deux autres projets qu'elle a porté.


Le premier projet, porté par la PFRH vise à proposer un outil de localisation des espaces de co-working public couplé à un outil de réservation en ligne de places de travail « rechercher-réserver-travailler ». Le travail en tiers-lieu est aujourd'hui un mode organisationnel de plus en plus fréquent dans le secteur privé. À l'heure où la fonction publique revisite ses modes de travail en mettant en place le télétravail, elle accuse encore un retard dans l'ouverture et l'utilisation d'espaces de co-working.

Le second projet vise à développer un *Manuel des innovateurs*, en créant un outil méthodologique collaboratif et évolutif favorisant la mise en œuvre et l'appropriation de méthodes innovantes d'animation et conçu de façon à pouvoir être enrichi au fil des expériences.

Un troisième projet francilien a été lauréat du fonds d'innovation RH. Porté par la Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse (DIPJJ), ce projet est voué à déployer les modalités d'accueil des nouveaux arrivants et des contractuels.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
 01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)